

EN BREF synthèse des preuves

# Les AINS topiques par rapport aux opioïdes dans le traitement de la douleur musculosquelettique aigüe : un examen

## Messages clés

- Les antiinflammatoires non stéroïdiens (AINS) topiques semblent être efficaces pour réduire la douleur musculosquelettique aigüe dans les cas d'entorse, de foulure ou de blessure sportive chez les adultes en bonne santé.
- Les AINS topiques ne semblent pas causer d'effets indésirables graves; et les réactions minimales, telles que les rougeurs cutanées et les démangeaisons, sont rares et surviennent également avec un traitement placebo.
- Nous n'avons relevé aucune preuve comparant l'efficacité des AINS topiques aux opioïdes pour soulager la douleur musculosquelettique aigüe.
- Nous ignorons si les AINS topiques sont suffisamment efficaces pour remplacer ou réduire l'utilisation des opioïdes pour la douleur musculosquelettique aigüe.

## Contexte

La douleur musculosquelettique aigüe désigne une douleur osseuse ou musculaire résultant d'une entorse, d'une foulure ou d'une blessure sportive et dont la durée est inférieure à trois mois, mais qui peut se transformer en douleur chronique si elle n'est pas traitée adéquatement. Le paracétamol et les antiinflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont les traitements de première intention suggérés pour cette affection. Si un analgésique plus puissant est jugé nécessaire, une prescription d'opioïdes légers, comme le tramadol ou la codéine, ou d'opioïdes puissants, comme la morphine et l'oxycodone, est recommandée. Cependant, ces traitements visant à soulager la douleur sont tous associés à des effets indésirables graves. L'utilisation d'AINS à forte dose peut augmenter le risque de maladie gastro-intestinale ou cardiovasculaire, tandis que l'utilisation de fortes doses d'acétaminophène peut causer des dommages hépatiques, et un

surdosage de tramadol peut provoquer des lésions cérébrales. La hausse des taux de prescription d'opioïdes au Canada est aussi un sujet de préoccupation, car leur utilisation prolongée entraîne un risque d'apparition d'un trouble lié à la consommation d'opioïdes.

## Technologie

Les AINS topiques sont uniques en ce sens que, contrairement aux traitements oraux les plus courants, ils fournissent un soulagement de la douleur par application directe sur le site de la blessure. On pense qu'en appliquant le médicament directement sur la peau, la dose est plus faible, mais reste efficace tout en minimisant le risque d'effets indésirables. Les AINS topiques se présentent sous différentes formes et formulations, que ce soit en vente libre ou sur ordonnance. Les preuves suggèrent qu'ils pourraient être efficaces comme traitement alternatif ou complémentaire aux médicaments oraux pour soulager la douleur musculosquelettique aigüe.

## Enjeu

Au vu des risques pour la santé assimilés aux doses élevées des traitements pharmaceutiques actuels pour la douleur aigüe et la prescription croissante des opioïdes au Canada, d'autres thérapies plus sûres pour soulager la douleur s'avèrent nécessaires. Un examen de l'efficacité clinique des AINS topiques par rapport aux opioïdes ou à un placebo chez des patients souffrant de douleur musculosquelettique aigüe contribuera à orienter les décisions quant au choix des options de gestion de la douleur aigüe.

## Méthodologie

Nous avons procédé à une recherche documentaire limitée à partir des ressources clés et examiné les titres et résumés des publications répertoriées. Nous avons ensuite évalué le texte intégral des publications en vue de procéder au choix final des articles selon des critères de sélection prédéterminés (population, intervention, comparateur, résultats et plan des études).

## Résultats

La recherche documentaire a permis de répertorier 564 citations, auxquelles aucun article supplémentaire recensé d'autres sources ne s'est ajouté. Parmi celles-ci, 13 rapports susceptibles d'être pertinents ont été sélectionnés aux fins d'examen du texte intégral, et 4 d'entre eux ont satisfait aux critères d'inclusion dans la présente analyse, soit 3 examens systématiques et métaanalyses et 1 essai contrôlé randomisé.

## Pour en savoir plus sur l'ACMTS et son examen des AINS topiques par rapport aux opioïdes dans le traitement de la douleur musculosquelettique aigüe, veuillez visiter :

[cadth.ca/fr/les-ains-topiques-comparativement-aux-opioides-dans-le-traitement-de-la-douleur-musculosquelettique](http://cadth.ca/fr/les-ains-topiques-comparativement-aux-opioides-dans-le-traitement-de-la-douleur-musculosquelettique)

## Questions ou commentaires au sujet de ce document « En bref » de l'ACMTS?



Pour en savoir plus :  
[acmts.ca](http://acmts.ca)



Pour nous joindre :  
[demandes@cadth.ca](mailto:demandes@cadth.ca)



Suivez-nous sur Twitter :  
[@ACMTS\\_CADTH](https://twitter.com/ACMTS_CADTH)



Abonnez-vous à notre Cyberalerte et à notre bulletin Nouveautés à l'ACMTS : [cadth.ca/fr/abonnez-vous](http://cadth.ca/fr/abonnez-vous)

### AVERTISSEMENT

Le présent document est diffusé à titre d'information exclusivement, et rien n'est dit ou garanti quant à son adéquation à une finalité déterminée; il ne saurait tenir lieu de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin ni du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions. Toute utilisation de ce document se fait entièrement aux risques et périls de l'utilisateur. L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« ACMTS ») n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité du contenu de ce document et elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou des omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage du présent document, du matériel de tiers contenu dans le document, ni des sources d'information de référence. Le document est protégé par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle; seule l'utilisation à des fins personnelles, privées et non commerciales est autorisée.

### À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'usage optimal des médicaments, des dispositifs médicaux et des procédures cliniques au sein de notre système de santé.

L'ACMTS reçoit du financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec.

Juin 2017

**ACMTS** Preuves à l'appui.

[acmts.ca](http://acmts.ca)